

# L'île aux Bambins

Bonjour

Animations, expositions, dossier et bricolage sont au RDV dans ce nouveau journal.

Bonne lecture et à bientôt au Relais  
Aurore LEU

## Relais Assistants Maternels de la CCVA

8 bis rue des Aloses-25640 ROULANS

Tél : 06.87.79.14.14 ou

[Rfam.ccva@francas-doubs.fr](mailto:Rfam.ccva@francas-doubs.fr)

Pour suivre les actualités du RAM

[www.ramfrancascva.jimdo.com](http://www.ramfrancascva.jimdo.com)

## Animations pour TOUS au périscolaire de 9h à 11h sur inscription

### Mars

Mardi 8 à Roulans

Jeudi 10 à Bouclans

Jeudi 17 à la Médiathèque de  
Bouclans (1ère étage)

### Avril

Mardi 26 à Roulans

Jeudi 28 à Bouclans

Ce matin, je suis allé  
me promener avec papa  
dans la campagne.

Il y avait un grand  
jaune et des petits

Les oiseaux faisaient  
cui-cui dans les arbres  
et les vaches faisaient  
meuh dans l'herbe

On a ramassé des  
fleurs qui sentent bon pour  
donner à maman.

Quand je suis rentré à la  
maison j'ai retrouvé mon  
oursin pour lui raconter cette  
belle journée!

## Fermeture du Relais

En Mars: 3, 21

Pour congés: du 11 au 19 avril

Pendant les congés, vous pouvez  
contacter **Le RAM** au  
**06.32.15.35.42** ou  
**03.81.58.64.26**

En raison de réunions ou de formations  
programmées à la dernière  
minute, d'autres fermetures du Re-  
lais peuvent être envisagées. Veuillez  
m'en excuser par avance.

<b>Lundi</b>	9h-11h Permanence téléphonique (03.81.55.20.09)	Fermé
<b>Mardi</b>	<b>Roulans (Espace culturel)</b>	
	9h-12h	13h30-17h30
	Sur RDV uniquement	de 17h à 19h
<b>Jeudi</b>	<b>Bouclans Mairie ligne directe</b>	<b>03.81.55.20.09</b>
	9h-12h	13h30-17h30
	Sur RDV uniquement	de 17h à 19h
<b>Vendredi</b>	<b>13h30-16h30</b>	
	1er et 3ème à Bouclans	2ème et 4ème à Roulans
<b>Samedi</b>	9h-12h sur RDV uniquement	

# Les couches lavables ...

Les couches lavables ont bien changé ! Elles n'ont plus rien à voir avec les langes d'autrefois...

Aujourd'hui, les couches lavables sont modernes, conçues avec des matériaux efficaces et performants.

- Savez-vous que les couches jetables représentent 1 tonne de déchets pour un seul enfant de la naissance à sa propreté ?

Vos poubelles débordent ? Faites un geste en utilisant des couches lavables.

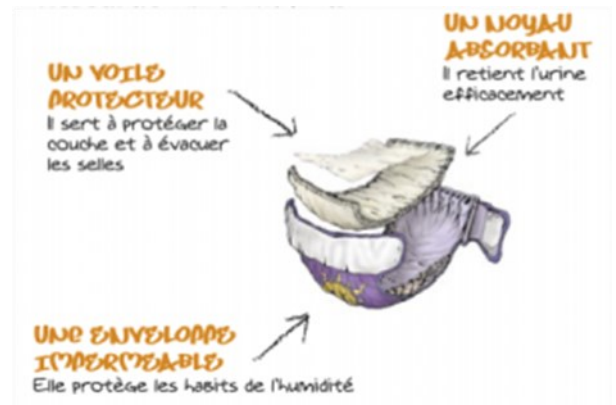
- Non... ce n'est pas plus compliqué que les jetables, et c'est bien meilleur pour la santé de nos bébés. Moins d'érythème fessier, moins de risque allergique et surtout pas de produit chimique agressif dont on ne connaît pas, avec précision, les effets sur la santé de nos enfants à long terme.

- Comment ça, ce n'est pas hygiénique ? Mais si, elles sont même utilisées en crèche ! Bien sûr, il faut respecter quelques consignes simples de lavage, et faire preuve de bon sens. Bien lavées, elles ne présentent pas non plus d'odeurs désagréables.

- A ce propos, la consommation d'eau pour le lavage... hé bien, elle n'est pas énorme ! Et surtout, elle est bien moins importante que la quantité d'eau nécessaire à la seule fabrication d'une couche jetable !

- Le coût... Disons environ 800 euros par enfant contre plus de 1200 euros pour les jetables, et pour le second c'est tout bénéfice car l'investissement est déjà fait. De quoi réfléchir sur ce point-là également !

Alors comment ça marche ? Ce n'est pas compliqué : une couche lavable est composée d'une partie absorbante et d'une partie imperméable. On y ajoute un voile protecteur biodégradable jetable. Ainsi lorsque bébé a des selles, le voile protège la couche et est jeté avec son contenu ! Et en plus pour rester écolo et économique, ce voile de protection se lave s'il n'est pas souillé. Magique, non ?



Jeunes parents, testez-les ! Le SYBERT (syndicat de traitement des déchets de Besançon et sa région) prête gratuitement un kit d'essai de couches lavables pour tester leur usage au quotidien et aider à faire son choix parmi les nombreux modèles existants.

Le kit, composé de 8 modèles différents dont celui fabriqué par la Blanchisserie du Refuge à Besançon, est prêté pour une durée de un mois et est totalement gratuit. Des permanences ont lieu à Besançon 2 fois par mois.



Contact pour le prêt d'un kit :

Alexandra Grivel : 06 87 22 97 95

[coucheslavables.sybert@gmail.com](mailto:coucheslavables.sybert@gmail.com)

**SYBERT : 03 81 87 89 45**

[prevention@sybert.fr](mailto:prevention@sybert.fr)

Quelques photos pour illustrer

[https://www.google.fr/search?q=couches+lavables&espv=2&biw=1920&bih=955&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKewjK-N-W1oXKAhXBfxoKHRdDCAMQ\\_AUICCGd](https://www.google.fr/search?q=couches+lavables&espv=2&biw=1920&bih=955&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKewjK-N-W1oXKAhXBfxoKHRdDCAMQ_AUICCGd)



## Avez-vous droit à la prime d'activité ?

**La prime d'activité remplacera le RSA activité et la prime pour l'emploi (PPE) au 1<sup>er</sup> janvier 2016.**

La prime d'activité entre en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain pour un premier paiement en février 2016.

Cette prime qui va remplacer le revenu de solidarité active (RSA) activité et la prime pour l'emploi (PPE) sera versée sous conditions de ressources par les caisses d'allocations familiales (CAF) ou les caisses de mutualité sociale agricole (MSA).

Elle sera versée chaque mois et son montant sera calculé tous les trois mois sur la base des revenus du trimestre précédent. Le calcul du montant de la prime tient compte des ressources de l'ensemble des membres du foyer (moins de 1 500 euros nets par mois pour un célibataire).

Les bénéficiaires de la prime pour l'emploi peuvent dès à présent estimer leurs droits via un simulateur accessible en ligne sur les sites de la [CAF](#) ou de la [MSA](#). Le dépôt des demandes ne pourra s'effectuer qu'à partir du 6 janvier 2016.

*(Un article de Yann Lebars publié le mercredi 23 décembre 2015 dans Casamape)*

### **Impôts, préparez votre déclaration**

Vous allez recevoir prochainement votre relevé d'imposition. En tant qu'ASMAT, vous avez le choix entre le régime général ou le régime Particulier (abattement forfaitaire: 9.61€ BRUT en 2015). Si vous choisissez ce dernier, le relais vous met à disposition des grilles pour le calculer. RDV au RAM aux heures et jours de permanence de votre secteur ou envoi par mail à [rfam.ccva@francas-doubs.fr](mailto:rfam.ccva@francas-doubs.fr).

**Pour tout renseignement, contacter le Centre des Impôts au 03.81.65.39.18**



### **DROIT A LA SECURITE SOCIALE**

Depuis le 01/01/2009 conformément à une parution au Journal Officiel, vous avez à votre charge de faire valider vos droits à la Sécurité Sociale en envoyant les bulletins de salaire des 3 derniers mois et ceci annuellement à la

**CPAM du Doubs- 2 rue Denis Papin- 25036 BESANCON**

Ce n'est plus automatique comme c'était le cas il y a quelques années.

**Atelier ouvert aux Ass mat, familles avec enfants**

**Inscription auprès de la Médiathèque au 03.81.25.00.01**



**Exposition sur les contes pour les Tout petits**

Médiathèque de Bouclans tout le mois de **MARS**

Pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque



## Mon Masque Lapin

### Matériel :

Cartoline blanche et rose  
Colle, coton et ciseaux



### Réalisation :

Découper la tête d'un lapin avec de grandes oreilles dans de la cartoline blanche (ou de couleur)  
Faire 2 gros trous pour les yeux des enfants dans la base du visage.  
Découper le fond des oreilles dans une autre feuille de couleur et la coller dans le creux des oreilles  
Mette de la colle sur tout le tour du lapin et poser du coton

## FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES

Inscrivez-vous il reste de la place !!!

Les sessions se dérouleront uniquement sur le PLAN de Formation. Il n'est donc plus nécessaire de fournir votre relevé DIF de l'IRCEM. Chaque employeur peut faire partir son assistant maternel en formation 48 heures par an.

### 1) Éveil de l'enfant (24h soit 3 samedis )

**Objectifs:** Proposer et organiser des activités ludiques qui favorisent le développement de l'enfant. (**Possibilité de faire un perfectionnement pour les AM qui ont déjà fait la formation**)

### 2) Contes et Histoires à raconter (16h soit 2 samedis)

**Objectifs:** Utiliser le conte ou l'histoire comme support à d'autres activités. Initier dès le plus jeune âge un rapport positif au livre.

### 3) S'initier à l'informatique et à l'Internet (20h soit 2 samedis 1/2):

**Objectifs:** savoir utiliser les nouvelles technologies

### 4) Favoriser la relation avec les enfants et leur famille( 24h soit 3 samedis)

**Objectifs:** Favoriser les échanges professionnels et les liens entre les enfants accueillis, leurs familles et l'assistant maternel ..... **IL RESTE 3 PLACES**

**Merci de contacter le RAM rapidement si vous souhaitez participer à une des formations pour pouvoir constituer des groupes de 6 personnes.**

**Ces formations sont payées et remboursées à l'employeur qui vous y inscrit**

**Permanence CAF les 2èmes et 4èmes mardis du mois entre 9h et 12h**

**À la Poste de Bouclans (salle Objectif Emploi, 1ère à gauche)**

Prendre RDV avec Salima Simonin au 06.26.70.56.20 au plus tard le vendredi pour la semaine suivante et rencontrer un conseiller CAF sur la borne visioguichet.



**Communes rattachées au Relais de la CCVA:** Bouclans, Breconchaux, Champlive, Châtillon Guyotte, Dammartin-les-Templiers, L'Ecouvotte, Glamondans, Gonsans, Laissey, Naisey-les-granges, Osse, Ougney-Douvot, Pouligney-Lusans, Le Puy, Roulans, Saint-Hilaire, Sechin, Val de Roulans, Vauchamps, Vennans, Villers Grelot

Ce journal d'information est disponible dans toutes les mairies de la CCVA, à la PMI de Saône et de Novillars, à la CCVA, disponible au Relais...